



Infos-Mairie – Numéro 4 – octobre 2001

L'EDITO DU MAIRE

L'éditorial est un exercice délicat en cette période troublée. Et bien que ce ne soit pas ici le lieu d'épiloguer sur les enjeux internationaux, je tiens simplement à rappeler que le conseil municipal, lors de sa dernière séance publique le 13 septembre, a fait une déclaration solennelle pour s'affirmer solidaire des victimes des attentats terroristes du 11 septembre.

Pour revenir à des préoccupations plus centrées sur notre territoire, je vous invite à prendre connaissance de ce nouveau numéro d'Info-Mairie, qui a pour objectif de vous tenir informés de l'état d'avancement des " chantiers municipaux ".

En effet, dès la fin août l'équipe municipale s'est remise au travail à un rythme soutenu : trois conseils municipaux se sont tenus en moins de 15 jours, pour cadrer quelques dossiers majeurs. Vous trouverez ci-joint une synthèse des comptes-rendus de ces conseils.

Assainissement

Après une analyse des avantages et des inconvénients, qui a duré plusieurs mois, le conseil municipal a choisi la solution du raccordement du réseau d'assainissement de la commune au réseau de la Métro. Le schéma général d'assainissement est en cours d'élaboration et, d'ici la fin de l'année, nous pourrons présenter à la population une situation claire de l'état du réseau existant, de la planification des prochaines tranches de travaux et du financement de sa réalisation. (voir compte-rendu du 05/09 en annexe)

Sécurisation de la traversée du village

Le respect de la vie du village passe par une maîtrise de la vitesse de circulation automobile. Deux tranches de travaux ont été votées par le Conseil Municipal pour engager rapidement un premier dispositif de sécurisation et de limitation de vitesse (voir compte-rendu du 13 /09 en annexe).

Sécurité aussi autour de l'école. : nous engagerons dans les prochains jours le dialogue avec les parents d'élèves et les enseignants pour mettre au point des solutions simples et pratiques qui garantissent la sécurité à nos enfants.

Mais aucune solution technique n'est parfaite si l'ensemble de la population ne s'engage pas à un peu de discipline et de respect des règles collectives : chacun de nous, dans son comportement quotidien, est responsable de la sécurité et de la qualité de vie dans le village.

Regroupement scolaire

L'expertise du bâtiment de l'école primaire confirme que la solution la moins chère et la plus logique consiste à transformer le premier étage et le grenier de l'école en classes et en locaux d'activité périscolaire. Le projet de regroupement scolaire dépend de la mise en œuvre de la rénovation du bâtiment de l'ancienne hostellerie, en cours d'étude.

Cimetière

En attendant de s'engager dans un nécessaire agrandissement du cimetière, nous avons adopté un plan pour aménager plus dignement notre lieu de mémoire, accueillir un columbarium et lancer une procédure de reprise, sur trois ans, des concessions abandonnées. Vous trouverez en Mairie toutes les informations utiles à ce sujet. (voir compte-rendu du 13/09 en annexe)

Plan d'Occupation des Sols

Après avoir franchi toutes les étapes de la consultation des partenaires publics (Préfecture, DDE, DDAF, Chambre d'Agriculture, Conseil Général, Parc...), nous allons maintenant engager la phase finale de

la révision du POS, avec l'organisation de l'enquête publique. Vous trouverez dans ce bulletin les principales dates vous permettant d'être associés à ce grand débat public.

Aménagement du village

La prochaine adoption du POS n'est qu'un aspect du travail sur l'aménagement de l'espace. Nous poursuivons notre travail sur la mise au point des moyens pour définir un schéma d'organisation du territoire communal. Nous travaillons pour cela en étroite collaboration avec le CAUE, le Parc de Chartreuse, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, le Schéma Directeur d'aménagement urbain et la DDE dans le cadre d'un comité permanent qui porte collectivement notre projet de village.

Nous négocions actuellement avec le Conseil Général, afin d'obtenir son appui et des financements qui nous aideront à concrétiser nos ambitions : protéger et valoriser nos espaces naturels tout en structurant le cœur du village.

Le développement du village passe aussi par sa capacité d'accueil : il s'agit bien sûr de soutenir les initiatives pour offrir des lits supplémentaires aux touristes, mais aussi de sauver l'existant. L'avenir du Centre de Vacances de la ville de Grenoble est au centre de cette problématique. Pas un instant nous n'avons relâché notre mobilisation pour sauver ou reconverter ce vaste domaine menacé de fermeture. Le Parc de Chartreuse a mis à notre disposition un cabinet spécialisé pour assister le Maire dans ses recherches de solutions de sauvetage du village de vacances. Conseil Général, Conseil Régional, Métro, Parc de Chartreuse : tous les acteurs publics sont régulièrement sollicités. Nous sommes réellement déterminés sur ce dossier et ça commence à se savoir....

Les événements de la rentrée

Ce mois d'octobre sera aussi le mois de notre premier Salon du Livre "Bois et Forêts, Paysages et Jardins", une manière de marquer le début de notre mandat par un acte symbolique, qui est à la fois un hommage à notre patrimoine naturel, une ouverture aux débats, un moment de rencontre d'univers différents, et un temps de création. Notre village accueillera des spécialistes du paysage, de la forêt, du bois, des jardins et nous mesurerons avec eux les enjeux de l'espace - ici et ailleurs. Ce sera aussi une belle fête du livre - plus de 1000 titres présentés – et un véritable voyage dans une étonnante bibliothèque éphémère.

Occasion de promenade, de confection de masques, d'observation. Découverte, pour certains, de richesses naturelles à notre porte. Ce Salon du Livre est aussi une fantastique mobilisation de bénévoles du village qui préparent depuis des semaines la manifestation et s'organisent pour tenir une librairie géante pendant deux jours.

La présentation de la rentrée ne serait pas complète sans évoquer la vie de l'école : le maintien de la 5^{ème} classe, gage de bonnes conditions d'enseignement, nous réjouit tous. Bienvenue au nouveau maître, Thierry Moreau, qui a pris en charge la classe de CM2.

La préparation de la saison d'hiver a déjà commencé. On travaille à la remise en état des équipements, à l'organisation professionnelle des sites nordiques et alpins, au déneigement, à la promotion...

Et la neige ? Elle arrive. Bientôt.

Le Maire,

Roger Caracache

Notez sur vos agendas

➤ **Le 10 octobre :**

vente aux enchères de bois à la salle des fêtes par l'ONF

➤ **Salon du Livre**

Bois et Forêts, Paysages et Jardins

Les 20 et 21 octobre 2001

La plus grande librairie du moment sur les thèmes à l'affiche : plus de 1000 titres vous attendent !

➤ **Les 19, 20 et 21 octobre :**

des ateliers conférences

Un **espace enfants** : livres, jeux, masques, maquillages...

➤ **Du 15 au 20 octobre**

Des **stages bois** animés par des professionnels reconnus : tournage et marqueterie par P. Bourgeat et C. Szwarc.

Pour tout renseignement concernant le Salon et les stages, s'adresser à la Mairie ou au Syndicat d'Initiative.

A propos du POS

➤ **Jeudi 8 novembre : débat** sur les enjeux de la révision du POS ; présentation de l'enquête publique avec des intervenants du CAUE, de l'AURG, de la DDE et le commissaire enquêteur, Madame Parade.

➤ **Du 12 novembre au 14 décembre : enquête publique** sur la révision du POS. L'enquête publique est une étape réglementaire de la révision du POS, au cours de laquelle les habitants ont la possibilité d'exprimer leurs remarques ou requêtes sur un registre mis à leur disposition en mairie. Les rencontres avec le commissaire enquêteur auront lieu courant octobre selon des permanences publiées.

Infos pratiques

A compter du 1^{er} janvier 2002, l'EURO entre en vigueur et il faut d'ores et déjà se familiariser avec la nouvelle monnaie européenne. La commune du Sappey, en partenariat avec le club des Boutons d'Or, organise une voire deux demi-journées d'information et de familiarisation à l'euro pour les anciens du village. Un animateur bénévole de la Caisse d'Épargne des Alpes viendra répondre à toutes leurs interrogations ; les différents billets et pièces y seront présentés. Les dates d'intervention seront fixées ultérieurement ; **vous êtes invités à vous inscrire dès maintenant en mairie**. Vous trouverez ci-joint un aide-mémoire, à conserver, sur les modalités pratiques de passage à l'euro.

➤ **Salle des Fêtes : de nouvelles règles d'utilisation.**

Un nouveau système de réservation a été mis en place qui propose dorénavant un ordre de priorité pour ouvrir à la réservation de la salle :

- la vie scolaire, communale et associative locale.
- les individuels résidants au Sappey.
- les non résidants sur la commune.

Pour toute réservation, il convient désormais de faire une demande écrite, adressée au Syndicat d'Initiative qui regroupe toutes les demandes qui seront examinées ensuite par les élus responsables (services communs et vie du village) pour accord. Les réponses seront données par écrit.

➤ **Collecte de vêtements** usagés par l'Association des paralysés de France : **samedi 20 octobre**. Des sacs seront distribués dans les boîtes aux lettres ; dépôt sous le préau de l'école de 8h à 12 h.

➤ **Ramassage des encombrants : jeudi 8 novembre.**

➤ Rappel : les **ordures ménagères** sont maintenant collectées le **lundi**.

➤ Conditions à remplir pour être inscrits sur les **listes électorales** :

Etre majeur, de nationalité française, ne pas être frappé d'incapacité électorale, résider dans la circonscription du bureau de vote. Pièces à fournir : une pièce d'identité et une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune (quittance d'eau, d'électricité ...)

Pour plus de précisions, contacter le secrétariat de la mairie. Les inscriptions se font en mairie, du lundi au samedi de 9 h à 12 h jusqu'à fin décembre.

Offre d'emploi

➤ La commune du Sappey recrute un **directeur technique d'exploitation**, chargé de la gestion technique des sites d'activité de loisir et de tourisme de la commune.

➤ La fiche de poste est disponible en mairie et sur le site <http://www.sappey-mairie.fr.st>

Bilan de la saison

➤ Accueil camping et gîtes

Le camping a vécu cette année une belle période estivale : 500 personnes y ont résidé à titre individuel ; environ 450 en une dizaine de groupes. Un peu plus de 150 randonneurs ont transité par les gîtes communaux et tous les studios ont été occupés quasiment en permanence.

➤ Les travaux de l'été :

Pendant les vacances, de nombreux travaux et aménagement ont été réalisés par les employés communaux : réparations diverses, réfection des peintures dans les salles de classe, réfection du plafond de la cuisine du restaurant scolaire, aménagement d'un WC pour enfants, aménagement d'un nouveau bureau pour les élus au 1^{er} étage de la mairie... Des travaux sur le domaine des remontées mécaniques ont également été réalisés, ainsi que l'entretien des chemins forestiers, en collaboration avec l'ONF.

➤ Modernisation des équipements municipaux : l'installation téléphonique de la mairie a été entièrement rénovée. Un répondeur est désormais en service en dehors des heures d'ouverture au public, et la mairie possède maintenant une adresse Email : Sappey.mairie@wanadoo.fr.

➤ Un nouveau logo a également été conçu pour valoriser l'image du Sappey et affirmer son appartenance au Parc de Chartreuse (cf. 1^{ère} page)

➤ Un site Internet a été créé : toutes les informations sur la vie et les animations de la commune y sont disponibles, ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux. N'hésitez pas à le consulter, et à nous faire part de vos commentaires et suggestions pour le faire vivre et l'enrichir. Il est la nouvelle vitrine de notre commune : <http://www.sappey-mairie.fr.st>

Les jeunes

Voilà 5 mois que sont nés "les Bidoux", l'association des jeunes du village. Ils ont déjà à leur actif deux sorties avec une dizaine de jeunes à chaque fois. Pour la rentrée, diverses activités se mettent en place (un groupe de musique, du foot en salle...). Leur ambition est de participer à l'animation du village et, pour commencer, ils convient tous les habitants à un **loto le samedi 24 novembre à la salle des fêtes**.

Les sports

A l'approche de la saison 2001-2002, les activités sportives proposées par les associations du Sappey sont déjà nombreuses. Mais de nouvelles propositions verront le jour au cours de l'automne ou de l'hiver. Pour n'en citer que quelques-unes :

- une activité multisports pour les plus jeunes le mercredi après-midi (SNC),
- une activité tir à l'arc d'hiver sur le nouveau pas de tir permanent (ASFAMM) avec possibilité d'expérimenter le biathlon ski-arc
- des stages de cirque et de tennis de table envisagés plus tard au printemps (Culture & loisirs).

Par ailleurs, nous engageons dès cet automne plusieurs projets visant à développer davantage la palette des activités proposées : mise en place d'un Espace Sport d'Orientation en collaboration avec le comité départemental de CO, équipement d'un site naturel d'escalade sur le versant Est de l'Écouteux, rénovation des terrains de foot et de basket.

Urbanisme et voirie

Réunion publique d'information le mardi 16 octobre à 20H30 à la salle des Fêtes

Débat sur la vitesse de circulation et sur la place des piétons dans le village

➤ Sécourisation de la traversée piétonne du village : le conseil municipal du 13 septembre a adopté un plan de réduction de la vitesse de circulation et d'amélioration de la sécurité des piétons qui sera réalisé en deux séquences : en aval de l'hostellerie et en amont : de la Poste au carrefour de Prallières. Les travaux, pilotés par la DDE, seront réalisés cet automne.

➤ D'autre part, les travaux de sécurisation de la route du Saint-Eynard, en cours d'instruction au Conseil Général, interviendront à la sortie de l'hiver

➤ Un entretien des voies communales est programmé courant octobre dans le cadre des crédits de la communauté de communes du Balcon Sud de Chartreuse

Naissances

- Yann et Rémi Quillard le 26 juillet
- Bertille Marthouret le 1^{er} septembre
- Salomé Roux le 21 septembre
- Etienne Jail le 22 septembre

Décès

- Lucien Belmonte le 26 septembre

Permis de construire et travaux

Rappel : toute construction d'une maison individuelle de plus de 20 m², tout changement de destination d'un local nécessitent l'accord d'un **permis de construire**.

Tous les autres travaux : clôture, modifications de façades, créations d'ouvertures, réfection de toiture, ajout d'un balcon, d'une véranda, d'un abri de jardin, d'une terrasse... nécessitent une **autorisation préalable de travaux**.

La commune bénéficie de l'assistance d'un architecte conseil du CAUE ; sa consultation est gratuite pour les habitants, n'hésitez pas à le consulter en amont de vos projets, en vous inscrivant en mairie à sa permanence.

Isabelle Barthe, adjointe chargée de l'urbanisme se tient également à votre disposition pour faciliter vos démarches

Ont été autorisés depuis avril 2001 : ..

- M. et Mme Troussier-Champon, la Croix du Rocher : extension d'une maison d'habitation.
- M. et Mme Gengoux, les Pillonniers : transformation d'un garage en studio.
- M. et Mme Cottave, le Mollard : reconstruction de la ferme après sinistre
- M. et Mme Millat, chemin de l'Oie : déplacement du garage, modification des ouvertures sur façades.
- Mme Budin, lotissement Plein Soleil : création d'un escalier.
- M. et Mme Le Ber, la Charmette : réfection de toiture à l'identique.
- M. Faure, le Mollard : réfection de toiture sur bâtiment annexe.
- M. et Mme Esmenjaud, route du Churut : agrandissement d'une fenêtre existante.
- M. et Mme Sharma, lotissement du Saint Eynard : agrandissement d'un balcon bois.
- M. et Mme Schmit, chemin du Churut, ouverture de deux fenêtres en façade.
- M. et Mme Gaude-Navizet, le Churut : fermeture d'un escalier extérieur.
- M. Mollaret Henry, Prallières : réfection du toit, création d'un local chaufferie, abri voiture.
- Mme Mollaret Lyliane, Prallières, : réfection du toit, création d'un chien-assis et d'un balcon.
- M. et Mme Barbet, les Beauches : construction d'un abri fermé et d'un abri non couvert, pose de deux fenêtres de toit.
- M. Grandferry, le Gouillat : muret de clôture et portail.
- Mme Faure, les Combes : création d'un auvent en bois.
- M. et Mme Jomier, le Giroudon : création d'une porte-fenêtre et extension du balcon.
- Entretien Immobilier, Fort du Saint-Eynard : ouverture au public de certaines salles de la partie ouest du Fort.
- M. et Mme Semerdjian, chemin du Churut : réfection de toiture à l'identique.
- M ; et Mme Pajon Dupertuy, à l'Oie : création d'un abri voitures.